



UK Health
Security
Agency

Suivi médical des plaies chirurgicales pour détecter les infections

Information à l'intention des patients



Cette brochure explique ce que représente l'infection d'une plaie chirurgicale et le programme national de suivi des infections contractées en milieu hospitalier

Que sont les infections des plaies chirurgicales ?

La plupart des plaies chirurgicales guérissent rapidement sans complications. Une minorité de plaies chirurgicales se complique en raison d'une infection. Cela se produit lorsque des microbes (micro-organismes tels que des bactéries) pénètrent dans l'incision (la coupure) que le chirurgien fait à travers votre peau pour effectuer l'opération.

De nombreux microbes vivent dans et sur le corps ainsi que dans l'environnement. La plupart sont inoffensifs voire utiles. Le corps dispose de défenses naturelles contre les microbes qui peuvent causer des dommages. La peau empêche normalement la pénétration de microbes dans le corps, mais toute rupture de la peau (que ce soit en raison d'une blessure ou d'une incision chirurgicale) peut leur permettre d'entrer et ainsi provoquer une infection.

Quand ces infections se développent-elles ?

L'infection d'une plaie chirurgicale peut se développer à tout moment de deux à trois jours après l'opération jusqu'à ce que la plaie soit guérie (habituellement deux à trois semaines après l'opération). Très occasionnellement, une infection peut survenir plusieurs mois après une opération.

Les infections des plaies chirurgicales sont peu fréquentes (voir tableau). La plupart des infections des plaies chirurgicales se limitent à la peau, mais peuvent parfois se propager jusqu'aux tissus plus profonds. Les infections sont plus probables après une intervention chirurgicale sur des parties du corps qui abritent beaucoup de microbes, comme l'intestin.

Taux d'infection chirurgicale selon les différents types d'interventions

Type d'intervention	Nombre moyen de plaies infectées toutes les 100 interventions*
Remplacement de l'articulation du genou	Moins d'1
Remplacement de l'articulation de la hanche	Moins d'1
Hystérectomie abdominale	2
Chirurgie vasculaire	2
Pontage aortocoronarien	3
Opération du côlon (gros intestin)	9

* infection de plaie détectée pendant que les patients sont à l'hôpital ou à la réhospitalisation après l'intervention. Source de données UKHSA. Surveillance of Surgical Site Infections in NHS Hospitals in England.

Comment ma plaie sera-t-elle surveillée ?

Pendant votre séjour à l'hôpital, l'infirmier(ère) qui change vos pansements vérifiera s'il y a des signes d'infection. Si votre plaie vous inquiète, informez-en l'infirmier(ère) référent(e). Ne soyez pas tenté(e) d'ôter votre pansement ou de toucher votre plaie ou votre drain de plaie. Vous pourriez transférer par inadvertance des microbes de vos doigts à la plaie.

Une infection peut se développer après votre sortie de l'hôpital. Une rougeur et une tuméfaction sont normales après l'opération, mais vous pouvez être atteint(e) d'une infection si vous développez un ou plusieurs des symptômes suivants :

- la peau autour de la plaie devient rouge ou douloureuse et vous ne pensez pas que cela fasse partie du processus normal de cicatrisation de la plaie, ou elle est chaude et enflée
- votre plaie émet un exsudat de couleur verte ou jaune (pus)
- vous vous sentez globalement mal ou fiévreux, ou avez de la température

Si votre plaie vous pose problème, contactez votre médecin généraliste (GP) sauf si on vous a recommandé de contacter l'hôpital. Environ un mois après votre opération, vous recevrez peut-être un questionnaire (par la poste, par courriel ou SMS) ou un appel téléphonique de l'hôpital pour vous demander si votre plaie pose problème. De nombreux patients quittent l'hôpital peu après leur opération et le personnel hospitalier doit se renseigner sur les éventuelles infections des plaies qui surviennent après la sortie de l'hôpital, et pas seulement celles qui se développent durant l'hospitalisation.

Que faire si je développe des symptômes ?

Votre hôpital recueillera des informations sur votre opération et surveillera votre plaie pour détecter d'éventuels signes d'infection. Si l'infirmier(ère), la sage-femme ou le médecin soupçonne une infection de la plaie chirurgicale, il ou elle peut prélever un échantillon de la surface de la plaie avec un bâtonnet et l'envoyer au laboratoire pour analyse. Votre infirmier(ère) ou votre médecin peut vous prescrire des antibiotiques. Les informations recueillies sur votre opération sont utilisées par l'hôpital pour vous fournir les meilleurs soins personnalisés.

À qui mes informations seront-elles communiquées ?

L'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA) est chargée de surveiller les infections des plaies chirurgicales dans les hôpitaux à travers l'Angleterre. Pour vous aider, votre hôpital partage des informations personnelles sur votre opération avec l'UKHSA, à savoir votre nom, date de naissance, sexe et numéro NHS. Seront également partagées les informations concernant votre risque de contracter une infection au niveau de la plaie chirurgicale, notamment :

- Votre état de santé global avant votre opération
- Des informations sur votre opération
- Des informations sur les infections que vous pourriez contracter après votre opération

L'UKHSA doit utiliser les informations personnelles pour vérifier la qualité et l'exactitude des informations que nous recevons de votre hôpital et s'assurer que nous ne comptons pas les patients plus d'une fois. Nous utilisons également ces informations pour établir un lien avec les dossiers du NHS afin de voir si vous êtes de nouveau hospitalisé(e) après votre opération et si vous présentez des facteurs de risque d'infection tels que le diabète. Cela permet à nos spécialistes en santé publique d'évaluer les taux d'infections chirurgicales dans les hôpitaux et contribue à améliorer le traitement des patients. En outre, nous relierons également les données aux registres de mortalité de l' Office for National Statistics (Bureau de la Statistique Nationale) pour savoir si des patients atteints d'une infection chirurgicale en décèdent.

Vos informations peuvent également être liées à des données de laboratoire de microbiologie détenues par l'UKHSA pour rechercher d'autres renseignements sur les infections cliniques. Nous pouvons également lier vos informations aux dossiers détenus par d'autres registres cliniques, qui comportent des informations chirurgicales plus détaillées telles que les types d'implants chirurgicaux utilisés.

Votre numéro de téléphone portable et votre adresse électronique, ou ceux de la personne agissant en votre nom, peuvent être communiqués à l'UKHSA. C'est ainsi que nous pouvons vous envoyer un questionnaire relatif à la cicatrisation des plaies par e-mail ou par SMS à remplir et retourner à l'UKHSA.

Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur les infections chirurgicales ?

Vous pouvez en savoir plus sur les infections des plaies chirurgicales sur le site Web de l'UKHSA à l'adresse www.gov.uk/government/collections/surgical-site-infection-ssi-guidance-data-and-analysis

Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur l'UKHSA ?

Vous pouvez en savoir plus sur la façon dont l'UKHSA utilise vos informations personnelles pour examiner les infections de plaies chirurgicales sur www.gov.uk/guidance/surgical-site-infection-surveillance-privacy-notice

Rédigé par l'UKHSA pour les patients dont les interventions chirurgicales font l'objet d'un suivi dans le cadre du Service de suivi des infections des sites chirurgicaux de l'UKHSA.

Pour toute autre question, veuillez contacter :

Cette brochure est également disponible en gros caractères et notamment dans les langues suivantes : arabe, bengali, chinois (simplifié ou traditionnel), goudjerati, polonais, pendjabi et ourdou. Vous pouvez télécharger cette publication depuis www.gov.uk/ukhsa

Vous pouvez réutiliser gratuitement ces informations (à l'exclusion des logos) dans tout format ou support, selon les termes de la Licence Ouverte (OGL) v3.0. Pour consulter cette licence, visitez OGL www.nationalarchives.gov.uk/doc/open-government-licence/version/3/. Lorsque nous avons identifié des informations de droits d'auteur de tiers, vous devrez obtenir l'autorisation des détenteurs de droits d'auteur concernés.

L'UKHSA est tenue de protéger chaque membre de chaque communauté contre l'impact des maladies infectieuses, des incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et d'autres dangers sanitaires. Nous assurons un leadership intellectuel, scientifique et opérationnel à l'échelle nationale et locale, ainsi que sur la scène mondiale, pour assurer la sécurité sanitaire de la nation.

www.gov.uk/government/organisations/uk-health-security-agency

Ulotka ta jest również dostępna w języku polskim

ਇਹ ਪਰਚਾ ਪੰਜਾਬੀ ਵਿੱਚ ਵੀ ਉਪਲਬਧ ਹੈ

এই প্রচারপত্রটি বাংলা ভাষায়ও পাওয়া যায়

આ પરિચા ગુજરાતી ભાષામાં પણ ઉપલબ્ધ છે

本宣传单还提供有中文(简体)版本

本宣傳單還提供有中文(繁體)版本

تتوفر هذه الكراسة أيضاً باللغة العربية.
یہ پرچہ اردو میں بھی دستیاب ہے

© Crown copyright 2025

Pour toute question relative à ce document, veuillez contacter :

ssi.data@ukhsa.gov.uk

Publication : Juin 2025

Référence de publication : GOV-11041

Photos © Shutterstock

L'UKHSA soutient les objectifs de développement durable

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

